



L'HÉRITAGE TOURISTIQUE EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU : ITINÉRAIRE D'UNE RECHERCHE DOCTORALE

Rémi Salain ¹

LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU a attiré mon attention comme terrain d'études pour plusieurs raisons. D'une part, il y a l'héritage du lieu, son importance dans l'histoire de la peinture de paysage avec l'école dite de Barbizon, son passé avant-gardiste dans le tourisme de nature avec les sentiers de promenades créés par Denecourt et l'émergence de l'escalade au tournant du XX^e siècle. La forêt de Fontainebleau reste un haut lieu. Et la présence du siège du comité départemental du tourisme à Fontainebleau, plutôt qu'à Melun, Marne-la-Vallée, voire Provins, témoigne du poids symbolique de cette ville pour le tourisme seine-et-marnais. D'autre part, la forêt de Fontainebleau reste un espace naturel très fréquenté avec une dernière estimation à 10 millions de visites chaque année. De plus, la forêt bénéficie de nombreux statuts de protection et Fontainebleau possède une trajectoire singulière. La fermeture, entre 1945 et 1980, de plusieurs hôtels, de pensions, des buvettes forestières et du restaurant de Franchard n'a pas provoqué une désaffection du lieu. Dès les années 1960, les villages autour du massif forestier (*Photo 1*) sont entrés dans un processus de périurbanisation, caractérisé par une forte croissance démographique permise par l'arrivée de nouveaux ménages travaillant dans les agglomérations proches. Dans le même temps, la ville centre du territoire, Fontainebleau, connaît



Les murs de Thomery (*photo n° 1*)

un certain recul au profit des villes nouvelles Évry et Sénart. Ainsi, ma problématique de recherche interroge la trajectoire ludico-touristiques de la forêt de Fontainebleau au regard des effets d'organisation territoriale de la métropole parisienne, ce que les géographes nomment la métropolisation.

Une fois la thématique et le terrain d'études choisis, il m'a fallu sélectionner les acteurs principaux de ma thèse. J'ai diagnostiqué trois groupes d'acteurs : l'ONE, les collectivités territoriales et les usagers. Comme représentant des associations d'usagers, j'ai d'abord con-

tacté Jean-Claude Polton, secrétaire général des Amis de la forêt de Fontainebleau, dont la thèse sur l'histoire du tourisme en forêt de Fontainebleau ² m'avait donné l'envie de travailler sur ce lieu. Au cours de ces entretiens préparatoires, j'ai constaté la spécificité bellifontaine liée aux associations d'usagers. Dans le contexte politique en vigueur, les Amis de la forêt de Fontainebleau faisaient office d'acteurs ascendants en ayant la charge de plusieurs missions comme le balisage et l'entretien des sentiers Denecourt-Colinet, ainsi que la valorisation du patrimoine vernaculaire et

1) Docteur en géographie de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, EA EIREST. salaunremi@neuf.fr

2) Jean-Claude Polton : *Tourisme et nature au XIX^e siècle : guides et itinéraires de la forêt de Fontainebleau vers 1820-vers 1880*, préface de Dominique Lejeune, CTHS, 1994.

des arbres remarquables. La bienveillance des AFF m'a convaincu de choisir les usagers comme acteurs principaux de ma thèse. De plus, les archives de l'Association regroupées dans le local des AFF et la rencontre avec plusieurs historiens, membres de l'Association, étaient une belle opportunité pour faire une thèse de géographie en traitant un temps long, de la mise en tourisme du lieu à aujourd'hui.

Presque quarante ans après la thèse de Bernard Kalaora ³, il me semblait pertinent de procéder à un protocole d'enquête similaire. L'anthropologue avait interrogé des usagers sur site lors d'entretiens semi-directifs. De fait, j'avais l'envie d'aller sur site pour observer les pratiques. Ainsi, le premier volet de mon tra-

sieurs sites du massif forestier. En allant sur le terrain, je fis le constat que chacun de ces sites témoignait de ces stratégies passées. Les sites de Fontainebleau forment un archipel disparate en ce qui concerne l'accueil du public. Sur le site de la Malmontagne (*Photo 3*), on perçoit clairement la philosophie des zones de silences avec des points de vue créés, des bancs de pierre et un chemin de promenade facile. Le site de la Faisanderie témoigne d'une volonté d'offrir une alternative au site de Franchard en proposant aux usagers les ingrédients d'une sortie en forêt : tables de pique-nique, clairière jardinée, parcours sportif, sentier audioguidé (*Photo 4*). À Franchard, le maître mot est canalisation. Le grand

forestière entre le parking des platières et le carrefour du Bas-Bréau, engendrant la fermeture de petit parking autour du dormoir de Lantara (*Photo 7*). Les deux sentiers de proximité trop courts et la présence du sentier n° 6 permettent d'offrir des possibilités de promenade plus nombreuses qu'à Franchard.

Les entretiens avec les bénévoles des AFF ont montré qu'il pouvait y avoir un lien entre les pratiques familiales et une vision plus érudite du lieu. La majorité des bénévoles rencontrés habitent le territoire et fréquentent la forêt depuis plusieurs décennies. Souvent, les premiers souvenirs de Fontainebleau remontent à l'enfance, la pratique du lieu a continué dans un cadre familial lorsque l'âge des enfants, voire des petits-enfants, le permettait. L'adhésion aux Amis de la forêt se fait pour divers motifs : présence d'un proche dans l'Association, visibilité territoriale de l'Association, recherche d'une activité bénévole agréable mêlant activité physique et découverte du territoire. Cependant, l'intégration dans l'Association provoque une redécouverte du lieu chez les bénévoles au contact d'érudits locaux publiant des articles dans *la Voix de la Forêt* ou animant des promenades thématiques. L'héritage du lieu permet à l'Association de proposer de nombreuses activités et de rester attractive sur le territoire. Ainsi, on constate une reprise des valeurs de l'Association par une population de retraités, issus des classes moyennes et supérieures, d'origine urbaine mais résidant sur le territoire depuis plusieurs années.

J'ai choisi l'héritage touristique comme titre pour ma thèse, car la trajectoire de la forêt de Fontainebleau témoigne d'un tournant résidentiel dans un territoire touristique. Cette évolution résidentielle n'est pas une rupture avec le tourisme mais s'inscrit dans sa continuité. Il n'est pas question ici d'une banalisation du lieu. Au contraire, sa singularité demeure une ressource territoriale mobilisée sur le plan politique pour permettre au territoire de conserver une attractivité résidentielle. Le caractère hybride dû à l'héritage touristique fait de la forêt de Fontainebleau un lieu à l'avant-garde des manières d'habiter les espaces naturels métropolitains ■



Ermitage de Franchard (photo n° 2)

vail de terrain était constitué d'une enquête ethnographique sur le site de Franchard-Ermitage lors de la haute saison 2014 (*Photo 2*). Le second volet aurait lieu lors du printemps 2015 et porterait sur les bénévoles des Amis de la forêt de Fontainebleau. Mon objectif était d'étudier les interactions entre les bénévoles au sein d'une association centenaire et la place du bénévolat dans les stratégies d'ancrage territorial.

Lors de cette première saison de terrain, j'ai décidé très vite de fréquenter d'autres lieux que Franchard. En préparant mon terrain, j'avais étudié plusieurs documents d'archives sur les aménagements et les stratégies d'accueil de plu-

parking réduit les possibilités de stationnement. Le sentier de proximité, balisé en jaune et créé dans les années 2000, propose aux visiteurs un parcours sinueux, en offrant diverses vues sur la platière. Celui-ci s'achève sur un beau point de vue sur la plaine de Bière. Le retour se fait sur un chemin facile. Le balisage très présent et la récurrence de l'inscription « retour parking » sur les panneaux limitent la désorientation des visiteurs. L'aménagement du site offre un accès facile à la forêt pour un public familial (*Photos 5 et 6*). Sur les sites d'Apremont, où un réaménagement a eu lieu au même moment, le changement le plus visible est la fermeture de la route

3) Bernard Kalaora, *le Musée vert : Radiographie du loisir en forêt*, L'Harmattan, 1993.



Point de vue de la route de la Malmontagne (photo n° 3)



Clairière à la Faisanderie (photo n° 4)



Retour vers le parking de Franchard (photo n° 5)



Parking de Franchard (photo n° 6)



Dormoir de Lantara (photo n° 7)